

Image not found or type unknown



Filiation et naturalisation

Par **terabd**, le **02/07/2008** à **13:04**

bonjour, rnj'ai entamé une demande de naturalisation et pendant la procedure, j'ai accouché un enfant dont son pere ne veux pas le reconnaitre (l' enfant porte mon nom actuellement)nsachant que j'ai déclaré l'enfant a nante(reze).rnma question est : rnrnsi j'aurai une reponce favorable, est ce ke mon enfant sera naturalisé avec moi ? rnrnet si etablisement de la filiation par le pere , quelle sera les effets sur la naturalisation ? peut- il porte son nom?rnrnest ce que y'a des chances que le pere de l'enfant etre regularisé sachat que il est en situation irréguliere ?